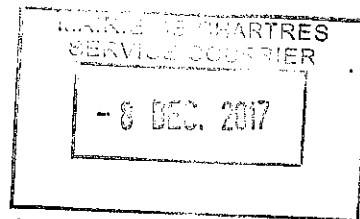


LE COUDRAY, le - 6 DEC. 2017

SERVICE URBANISME
N Réf. : PM/FW/2017- 354
Affaire suivie par Frédérique WAEGEMAN
☎ : 02.37.28.77.95
frederique.waegeman@ville-lecoudray28.fr

VILLE DU COUDRAY
au Cœur du Coteau



O: Aménagement urba
C: Secr. Eus
C: Cabinet

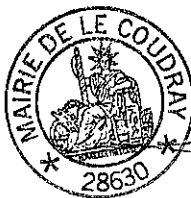
Monsieur le Maire
Hotel de Ville
Place des Halles
28019 CHARTRES CEDEX

Objet : Règlement Local de Publicité – arrêt du projet
V/REF : JV 2017/314

Cher Collègue,

Je fais suite à la réception du dossier de Règlement Local de Publicité arrêté le 25 octobre 2017 et vous informe que je n'ai aucune remarque à formuler.

Je vous prie d'agréer, Cher Collègue, l'expression de ma considération distinguée.



Le Maire,

[Signature]
Dominique SOULET

Toute correspondance doit être adressée de manière impersonnelle à Monsieur le Maire